



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question écrite n° 94875

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait que, avec la prochaine mise en service du TGV Est, la SNCF a tendance à solliciter les communes pour qu'elles s'associent au financement des travaux d'aménagement des gares devant accueillir le TGV. Elle souhaiterait qu'il lui indique si ce système de cofinancement répond à une logique de répartition des compétences et s'il n'y a pas là, dans une certaine mesure, un transfert de charges indues.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94875

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5358